



ACTIVITÉ D'AUTODÉFENSE

Le Comité féministe invite les enseignantes membres à participer à une activité d'autodéfense organisée par l'Alliance, qui aura lieu le 6 mai en soirée. Danny Poudrier, d'Adrénaline — Centre de combat, viendra enseigner l'autodéfense : une méthode accessible, dynamique et axée sur le concret, quels que soient le niveau ou la condition physique.

L'activité aura lieu en soirée, de 17 h à 19 h à l'église Notre-Dame-des-Hongrois (près des bureaux de l'Alliance) et sera suivie d'un souper.



Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 24 avril.

● Sue Bradley, vice-présidente

JEUDI EN -apd

La huitième réunion de l'Assemblée des personnes déléguées de l'année se tiendra le jeudi 16 avril, à 17 h 45, en mode virtuel. À l'ordre du jour : nomination des membres de la formation professionnelle au Conseil fédératif de négociation, avis de motion sur les statuts, mise à jour budgétaire et modification des indices de défavorisation — Annexe XLVII.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

Notre mouvement syndical a toujours été une force de changement. Il a permis des gains magistraux en matière de conditions de travail pour les Québécoises et les Québécois, en plus d'agir comme une locomotive dans plusieurs grandes luttes sociétales. Nul ne peut nier l'apport du syndicalisme à notre modèle social québécois.

SE METTRE EN MODE SOLUTION

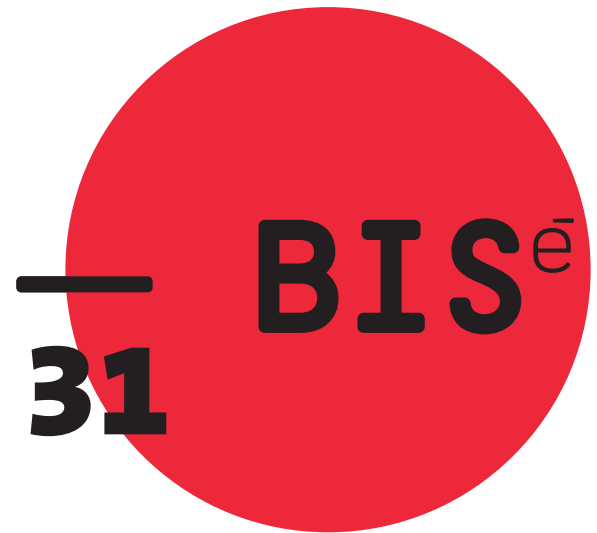
Nous traversons une tempête. Le mouvement syndical et le modèle québécois sont attaqués. Avec l'adoption récente du projet de loi 3, le gouvernement tente de restreindre le champ d'intervention des syndicats, ce qui menace les droits des travailleuses et des travailleurs ainsi que leur pouvoir collectif de militer pour une société plus juste. Pour continuer de démontrer leur utilité, les organisations syndicales doivent revoir leur façon de joindre leurs membres et la population. Le mouvement a besoin d'être revitalisé ! De ce constat est née une démarche sans précédent au Québec : les États généraux du syndicalisme.

L'UNION FAIT L'AVENIR

Nous devons nous unir, lutter ensemble, car c'est dans cette force que nous trouvons notre pouvoir. En effet, les États généraux du syndicalisme constituent l'amorce d'une réflexion collective menée par les principales organisations syndicales de la province sur leurs pratiques actuelles et sur l'avenir du mouvement. Parmi les enjeux prioritaires abordés figurent la participation et l'implication des membres de la base, le renforcement du rapport de force des syndicats ainsi que leur capacité de mobilisation.

COLLOQUE DES 31 MARS ET 1^{er} AVRIL

Quelques centaines de militantes et militants issu·e·s des différentes organisations participantes étaient réuni·e·s à Drummondville afin de réfléchir ensemble aux solutions à mettre en œuvre pour revitaliser le



mouvement syndical. Cette étape donnait suite aux consultations qui se sont déroulées dans les différents syndicats l'automne dernier. Les dissemblances des structures des organisations représentées constituaient un défi de taille dans la recherche de solutions communes. En effet, le renouvellement syndical ne se limite pas à convaincre les travailleuses et travailleurs que notre façon de faire est adéquate et à les convaincre d'y adhérer. Il peut parfois être difficile de se regarder soi-même dans le miroir et de remettre en question le fonctionnement même de nos structures internes. Parmi les solutions mises de l'avant lors des différents panels et ateliers participatifs, notons l'importance de renforcer l'éducation syndicale, de peaufiner nos structures intersyndicales régionales et de mieux encadrer le maraudage entre les organisations. L'Alliance aurait souhaité une plus grande proportion de membres de la base parmi les participantes et participants à ce colloque, afin d'élargir les échanges et les perspectives. Ultimement, l'exercice a été fort en réflexion et saura, nous l'espérons, apporter de réels changements.

Du côté de l'Alliance, nous sommes constamment à la recherche de moyens pour améliorer nos pratiques, faire preuve de flexibilité, nous adapter à l'évolution des technologies, tout en préservant des espaces de débats riches. En résumé, nous cherchons un équilibre qui nous permettra



de conserver une démocratie délibérative vivante, favorisant des échanges fructueux et des décisions collectives éclairées.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

ÉDUCATION DES ADULTES

TRANSFORMATION D'UNE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE EN JOUR DE CLASSE



La *Convention collective locale* (CCL) prévoit, sous réserve de certaines conditions, la possibilité de transformer jusqu'à deux journées pédagogiques prévues après le 1^{er} avril en journées de classe, advenant des situations particulières ayant provoqué la fermeture des centres. Conformément au sous-paragraphe c) de la section 2 du paragraphe A) de la clause 11-10.03 B) de la CCL, la journée pédagogique fixée après le 1^{er} avril par l'équipe-centre peut être transformée en jour de classe en raison de la fermeture des centres le 11 février dernier. Les équipes-centres doivent s'assurer du respect de ces conditions.

IMPACT POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À TEMPS PARTIEL DÉTENANT UNE AFFECTATION DE MOINS DE 800 HEURES

Si vous détenez une affectation de moins de 800 heures et que vous avez déjà effectué la totalité de vos heures pédagogiques contenues dans votre affectation ou que vous deviez participer uniquement à l'une d'elles, assurez-vous auprès de votre direction que les heures additionnelles de tâche éducative (enseignement) seront ajoutées à votre contrat ou que la direction vous autorisera un congé pour respecter le nombre d'heures prévu à votre affectation. Si vous deviez toutefois participer à la journée pédagogique qui a été transformée en journée de classe, sous réserve du nombre d'heures pédagogiques restant dans votre banque, aucune modification n'est nécessaire. Jusqu'à concurrence de quatre heures par journée pédagogique sont comprises dans votre contrat. Nous vous rappelons que conformément au paragraphe F) de la clause 11-10.04 de l'*Entente nationale* (EN), seules les quatre premières heures d'une journée pédagogique sont puisées dans cette



banque. Pour déterminer le nombre d'heures pédagogiques lié à votre ou vos affectations, vous devez considérer le nombre d'heures d'enseignement pur lié à votre ou vos affectations, divisé par 768 et multiplié par 32 [11-8.07 B] EN].

● Chantal Forcier, conseillère

CONSULTATION SUR LES ENJEUX LGBTQ2S+ DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La recherche de Francis Dupuis-Déri, publiée il y a quelques semaines, a remis à l'avant-plan de l'actualité une réalité que plusieurs d'entre nous connaissent déjà : dans nos écoles, on observe une hausse des discours et des comportements dénigrants envers les personnes de la communauté LGBTQ2S+. Malgré toutes les politiques adoptées par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et les bonnes intentions affichées, nous recevons chaque année des témoignages qui démontrent que, dans certains établissements, des directions hésitent à intervenir de manière ferme ou semblent davantage préoccupées par la réaction des parents.

Le Comité LGBTQ2S+ et allié-e-s de l'Alliance souhaite connaître l'état de situation dans les établissements. Nous vous invitons à nous faire part de ce qui se fait de bien et de moins bien dans votre établissement, en remplissant ce [questionnaire](#). Deux petites minutes suffiront.

Le questionnaire s'adresse autant aux membres de la communauté qu'aux allié-e-s. Les précieuses informations recueillies permettront à l'Alliance de brosseur un portrait de la situation et d'intervenir auprès du CSSDM.

Enfin, si vous êtes membre LGBTQ2S+ de l'Alliance, sachez que votre direction ne peut en aucun cas s'ingérer dans votre décision de vous afficher, ou non, auprès de vos élèves ni minimiser la LGBTQphobie que vous pourriez avoir vécue. Si une telle situation se présente, [écrivez-nous](#) sans

attendre afin que nous puissions en prendre connaissance et prendre les actions nécessaires pour vous défendre.



● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Responsable du Comité LGBTQ2S+ et allié-e-s

ÉDUCATION DES ADULTES — MISE À JOUR DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL — OPÉRATION DE VÉRIFICATION DES LISTES (DE PRIORITÉ D'EMPLOI, DE RAPPEL ET D'ÉLARGISSEMENT DE CHAMPS) POUR LES ENSEIGNANTES NON RÉGULIÈRES ET ENSEIGNANTS NON RÉGULIERS



Le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a transmis, le 10 avril dernier, pour affichage dans les centres, la version préliminaire des listes qui doivent être affichées jusqu'au 15 mai 2026. Il est également possible de les consulter via le site SAI, sous l'onglet *Liste de priorité, listes 2026-2027 version préliminaire*.

L'Alliance fera parvenir, au cours de la semaine du 13 avril 2026, une infolettre à votre courriel personnel, ou à défaut à votre courriel CSSDM, les renseignements nécessaires pour procéder à la vérification des informations apparaissant sur la liste du CSSDM et, le cas échéant, à leur contestation.

L'affichage dans les centres des listes corrigées, version officielle, est prévu le 1^{er} juin 2026. La liste officielle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2026.



● Chantal Forcier, conseillère

13^e année

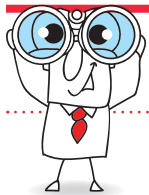
BOURSE JEUNE RACCROCHEUSE

APPEL DE CANDIDATURES

Date limite: 1^{er} mai 2026

lafae.qc.ca/ieraccroche

Fae Fédération autonome de l'enseignement



APPELS DE CANDIDATURES

TABLE DE TRAVAIL SUR LA NÉGOCIATION NATIONALE

L'Assemblée des personnes déléguées a mandaté le Conseil d'administration de l'Alliance pour mettre sur pied une table de travail qui aura comme mandat de réfléchir à divers enjeux liés à la négociation nationale en vue de la prochaine ronde de négociation avec le gouvernement. Cette table étudiera les exemples de meilleures pratiques de mobilisation et de négociation ayant contribué à susciter un plus grand engagement des membres et à construire un rapport de force contre l'employeur. Le rôle des membres de cette table consistera notamment à effectuer des recherches et à analyser les pratiques d'autres organisations, tout en réfléchissant aux possibilités d'appliquer et d'adapter ces pratiques à la FAE.

La table sera formée d'un maximum de neuf membres en plus de membres du Conseil d'administration. Les rencontres de 2025-2026 auront lieu en soirée, sans libération, et en alternance de jour et de soir, avec libération, en 2026-2027.

Le Conseil d'administration se basera sur la *Politique de désignation des membres* pour recommander aux personnes déléguées les candidates et candidats potentiel·le·s. Conformément à cette politique, nous sommes à la recherche de personnes qui sauront s'engager pleinement, qui respectent les mandats collectifs des instances de l'Alliance, qui possèdent une vue d'ensemble des enjeux et qui ont une capacité à travailler en équipe. Une diversité des genres, des secteurs, des degrés d'expérience syndicale et des degrés d'expérience quant à la participation aux comités, délégations et instances est aussi souhaitée.



Si vous souhaitez présenter votre candidature, vous devez remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le vendredi 24 avril.**

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

COMITÉ PÉDAGOGIQUE DE CONSULTATION

Comme le permet maintenant la *Politique de désignation des membres*, l'Alliance est à la recherche d'un·e membre substitut supplémentaire au Comité pédagogique de consultation (CPC), pour le mandat se terminant en 2028. Les membres de ce comité sont libéré·e·s pour la durée des réunions avec la partie patronale, mais doivent accepter de participer à des réunions préparatoires. Le comité se réunit environ huit fois par an.

En plus d'avoir un intérêt marqué pour la pédagogie et une bonne capacité d'analyse, les candidates et candidats doivent démontrer leur capacité à travailler en équipe et à respecter les mandats collectifs de l'Alliance. Pour présenter votre candidature, vous devez remplir ce



[formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 24 avril.**

● Amélie Piché Richard, vice-présidente

PAS UNE COUPE DE PLUS !



Encore cette année, l'Alliance vous invite à participer à la grande manifestation du Jour de la Terre, qui aura lieu à 13 h le 18 avril, à partir de la Place des Festivals.

Les gouvernements, aux prises avec des guerres commerciales exacerbées par une économie qui carbure à l'extraction et à la croissance sans limite, décident de mettre la hache dans tout ce qui nous protège et contribue au bien-être de la population : les forêts, le filet social, les transports collectifs, la réglementation environnementale, la démocratie.

Pour plus de détails, [consultez la page Facebook de l'événement.](#)

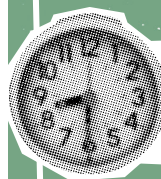


Affirmons collectivement que les coupes, c'est assez !

● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

AVEZ-VOUS COMMANDÉ VOTRE EXEMPLAIRE ?

mon **APPM** 20²⁶₂₇
Agenda du parfait prof militant



Livraison dans les établissements :
SEMAINE DU 15 JUIN 2026.

FORMULAIRE DE COMMANDE :

alliancesprofs.qc.ca/nos-communications/mon-appm

